

Le portail famille d'Iffendic fait peau neuve !

Découvrez le

<https://iffendic.portail-familles.app>



Guide de l'utilisateur

SOMMAIRE

P3	Accéder au portail
P4	Créer son compte famille
P4	Se connecter à son espace
P5	Présentation de votre espace
P5	Effectuer une réservation
P8	Annuler une réservation
P9	Questions diverses

Guide d'utilisation du portail famille

Mis en place par la municipalité, le **portail famille** est une plateforme sécurisée, accessible 7j/7 et 24h/24, qui vous permettra de gérer les inscriptions de vos enfants, d'effectuer vos démarches et vos réservations pour les différents services, de consulter, télécharger et régler vos factures, de voir les actualités et bien plus encore.

Ce guide a vocation à vous accompagner dans vos premières manipulations avec le portail famille des services enfance-jeunesse et restauration de la commune d'Iffendic.

Accéder au Portail Famille

Depuis l'adresse web suivante :

<https://iffendic.portail-familles.app/>

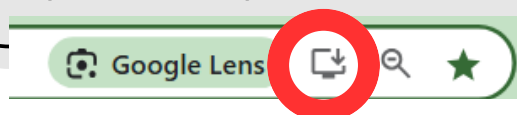
ou depuis le site web de la commune

<https://www.iffendic.bzh/>

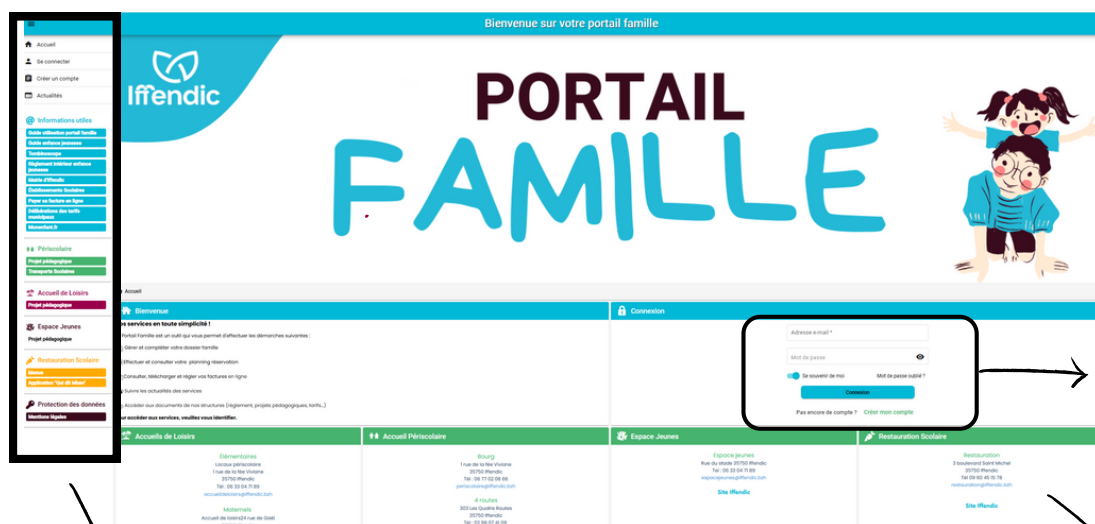
à partir de l'onglet "mes démarches"



Si vous utilisez Google Chrome, vous pourrez cliquer sur le bouton "installer portail" pour y accéder plus rapidement par la suite depuis votre bureau



Présentation de la page d'accueil



Votre espace de **connexion**

MENU A GAUCHE

Informations pratiques par service.
Règlement intérieur, le guide enfance jeunesse, les menus etc.

Les **coordonnées**
et les liens des
différents services

En bas de page, les
actualités des
services

Guide d'utilisation du portail famille

Vous venez d'arriver sur le territoire ou c'est votre première inscription à l'un de nos services ? Vous devez créer un compte sur le portail famille.

Créer son compte famille (à partir de mars 2025)



ÉTAPE 1

Entrez un e-mail valide et un mot de passe puis cliquez sur "suivant".

ÉTAPE 2

Complétez les informations liées à votre profil. (coordonnées, informations personnelles, informations professionnelles) puis VALIDEZ

ÉTAPE 3

Vous accéderez à votre espace et pourrez commencer à remplir l'ensemble des informations demandées (foyer, enfants, autorisations...)



Important

NB : pensez à bien confirmer votre adresse mail en cliquant sur le lien de validation que vous recevrez par mail.

ÉTAPE 4

Après validation de votre compte par nos services, vous pourrez accéder à la partie "Réservations".

Se connecter à votre espace

Identifiant : votre adresse mail

Mot de passe : le mot de passe que vous avez créé lors de la validation de votre compte

Présentation de votre espace

 Mon profil <i>Accès à mes informations personnelles</i>	 Mon foyer <i>Accès aux informations de mon foyer</i>	 Mes enfants <i>Accès aux informations enfant</i>
 Mon planning <i>Accès à mon planning de réservations</i>	 Mes factures <i>Accès à mes factures et règlements.</i>	 Mes documents <i>Accès à mes documents électroniques.</i>

Mon profil

Compléter et modifier :

- Vos informations de connexion
- Vos coordonnées personnelles
- vos informations personnelles
- Vos informations professionnelles

Mon foyer

Ajouter, modifier et transmettre, les informations de :

- Votre conjoint
- Les informations complémentaires
- Vos MANDATS SEPA

Mes enfants

Compléter et modifier les informations de :

- Votre enfant
- Les renseignements médicaux
- Les informations complémentaires
- Ajouter un enfant

Mon planning

Permet de :

- Faire et suivre vos demandes de réservation et d'annulation
- De visualiser l'ensemble de vos réservations sur un seul planning
- D'afficher les réservations liées à un autre compte (en cas de garde alternée)

Mes factures

Permet de :

- Consulter et télécharger vos factures
- Régler vos factures en ligne
- Consulter l'historique de facturation

Mes documents

Permet de nous transmettre :

- Attestation de responsabilité civile
- RIB
- Mandat SEPA



Important

Vous devez passer toutes les rubriques en revue, en cliquant sur le bouton « crayon » 

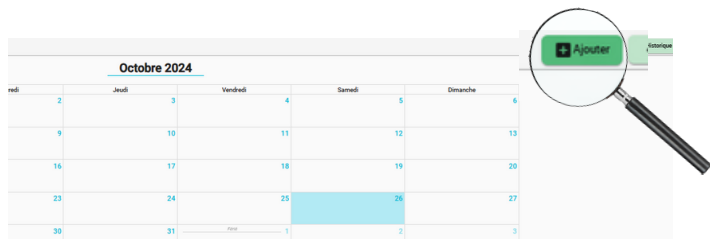
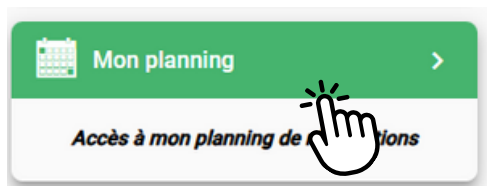
Visualisez, complétez et/ou modifiez les informations liées à votre profil, celui de votre foyer et celui de vos enfants

Effectuer une réservation



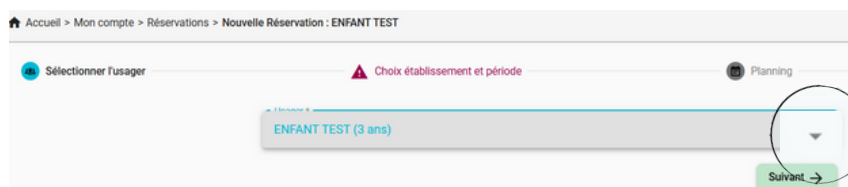
Extrait du règlement

Toute demande de réservation doit être faite, au plus tard, 7 jours avant la date souhaitée. En cas de non respect de ce délai, les demandes de réservation pour la cantine se verront appliquer une pénalité de 1€/repas en supplément du tarif habituel (repas majoré).



1

Cliquez sur ajouter pour effectuer une nouvelle réservation



2

Choisissez l'enfant concerné par votre demande de réservation dans le menu déroulant puis cliquez sur suivant.

3

Sélectionnez le service. Dépliez les catégories pour lesquelles vous souhaitez effectuer la réservation.

Vous serez directement renvoyé vers un planning pour préciser votre demande.



Réservation pour 1 journée

4

Cliquez ensuite sur la journée qui vous intéresse et une fenêtre s'ouvrira pour préciser votre choix.

Cliquez sur le bouton « Nouvelle présence »



5

Une fenêtre s'ouvre avec les possibilités d'accueils de la journée.

Cochez les cases qui vous intéressent, **sans oublier les activités**, puis VALIDEZ.

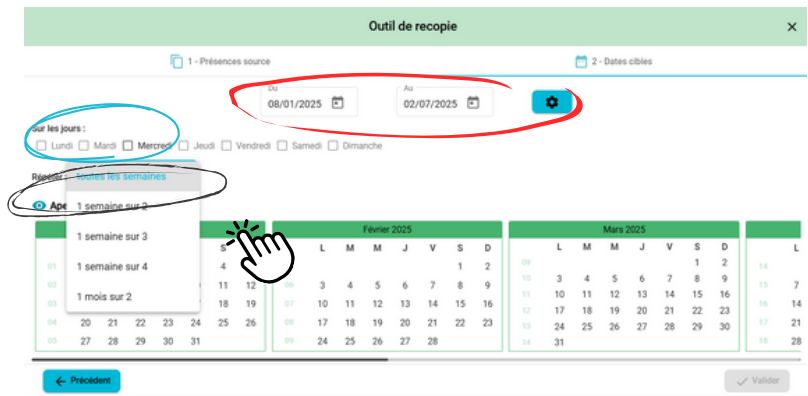


Guide d'utilisation du portail famille

Autres réservations (période, semaine, mois...)



Le MODE RECOPIE peut être utilisé pour réserver le service sur une période complète.



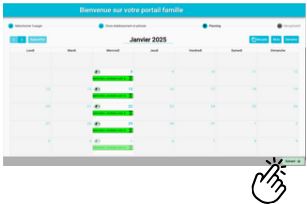
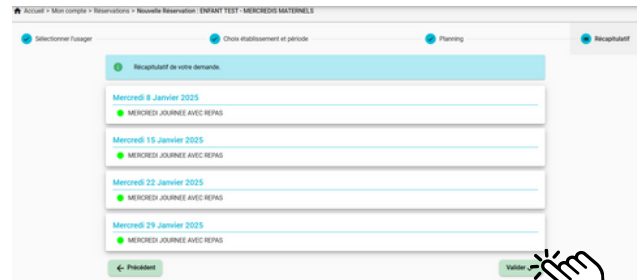
Par exemple :

- De date à date
- Les jours de votre choix
- Une semaine sur deux
- L'ensemble de la période

N'oubliez pas de VALIDER.

Valider votre/vos réservation(s)

Lorsque vous aurez sélectionné et validé les dates, cliquez sur SUIVANT



Le récapitulatif de vos demandes apparaît. Cliquez sur VALIDER en bas à droite.



A noter

Si vous avez de nombreuses dates (les réservations cantine sur toute l'année par exemple.), bien penser à utiliser la barre de défilement à droite pour accéder au bouton "VALIDER"

Bonjour,

Vous avez effectué une demande de réservation sur notre [Portail en ligne](#).

Voici le détail de votre réservation :

Réservation n°00011		
Pour : TEST ENFANT		
Crée le 27/10/2024 à 09:45		
Etablissement : EXTRASCOLAIRE		
Mode d'accueil : PETITES VACANCES		
Période : HIVER 2025		
Date	Votre demande	Etat
mer 19/02/2025	JOURNÉE AVEC REPAS	Sur liste d'attente

Après validation, vous recevez un mail de confirmation pour vous préciser l'état de la réservation : EN ATTENTE DE TRAITEMENT, ACCEPTÉE ou REFUSÉE.

Cordialement

Annuler une réservation



Extrait du règlement

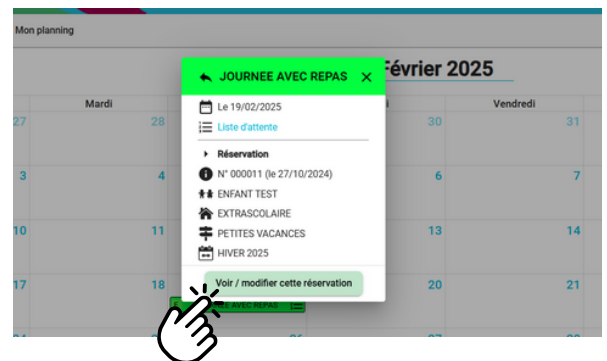
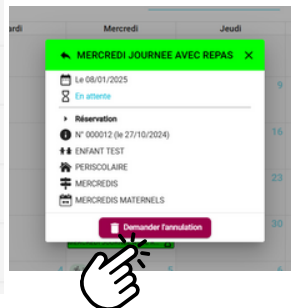
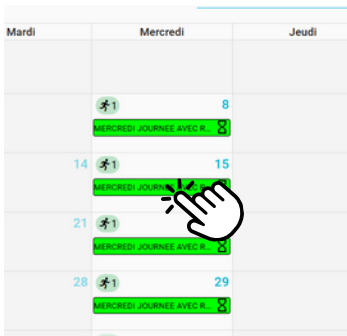
Délai d'annulation

Comme pour les réservations, toute demande d'annulation doit être faite, au plus tard, 7 jours avant la date.

Pour le mercredi et la cantine, toute demande d'annulation après le délai de 7 jours sera facturée.

Attention, pour les vacances scolaires, les demandes de réservation sont considérées comme définitives. Toute demande d'annulation et/ou absence sera facturée, sauf absence exceptionnelle

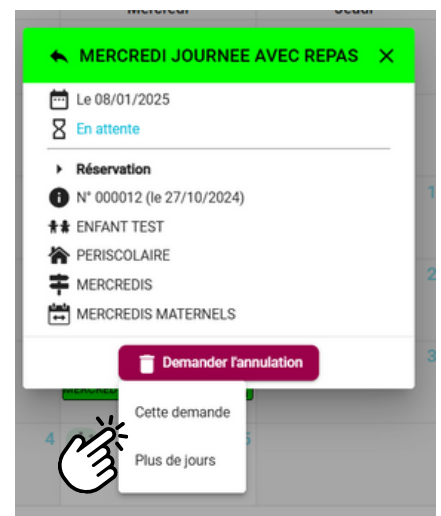
Pour ANNULER une demande, cliquez sur la journée que vous souhaitez retirer.



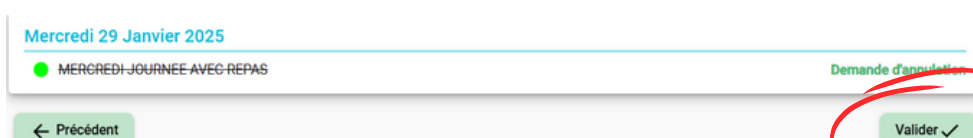
Le planning concerné s'ouvre, sélectionnez la journée que vous souhaitez annuler puis cliquez sur "demander l'annulation".

Pour annuler une demande unique, cliquez sur « Cette demande ».

Pour annuler plusieurs jours, cliquez sur « Plus de jours » et utilisez le mode recopie pour préciser les jours souhaités (par exemple, annulation de date à date, la période complète, etc.)



N'oubliez pas de valider



Foire aux questions

?? Que faire quand

Je suis séparé, divorcé et mon enfant est en garde alternée

Je m'adresse au service administratif du pôle enfance jeunesse. Chaque parent peut avoir son propre dossier famille et partager le dossier enfant. Une facture sera établie pour chaque parent en fonction des réservations effectuées et du quotient familial fourni par celui-ci.

Je souhaite autoriser une autre personne à récupérer mon enfant

Dans mon espace famille, je modifie la fiche enfant. Dans la partie « autorisation », j'ajoute le nom, prénom, n° de portable et lien avec l'enfant de la personne que je souhaite autoriser (4 personnes maximum).

J'ai réservé la restauration pour mon enfant, mais il est absent (maladie ...)

Le justificatif fourni à l'école vaut pour le restaurant municipal.

Je n'ai pas inscrit mon enfant au restaurant mais il s'y rend.

Votre enfant sera pris en charge, mais une pénalité de 1€/repas sera appliquée en supplément du tarif habituel.

J'ai réservé l'ALSH du mercredi et je souhaite annuler

Je fais ma demande d'annulation dans mon espace famille (sélectionnez la réservation concernée et demandez l'annulation).

À noter : les demandes d'annulation faites 7 jours avant la date, ne seront pas facturées. Passé ce délai, la réservation sera due.

J'ai un besoin non-prévisible.

Je contacte par téléphone le service concerné. Les situations seront étudiées au cas-par-cas par le responsable du service.

J'ai réservé l'ALSH et ma demande est toujours en attente

Nous sommes un accueil de loisirs déclaré et appliquons des taux d'encadrements. Les réservations sont validées par les responsables en fonction des places disponibles. Si aucune place ne se libère, votre demande sera refusée 7 jours avant. Vous recevrez alors un mail vous indiquant le motif du refus.